



ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE HISTORIQUE

**LOTS : 614, PARTIES 34, 41, 42, 43 – 615, PARTIES 24, 35, 45, 46,
616, PARTIES 27, 36, 47 – 617, PARTIES 33, 38
QUARTIER SAINT-ROMUALD, VILLE DE LÉVIS**



**ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE HISTORIQUE
LOTS 614 PARTIES 34, 41 ET 43, 615 PARTIES 24, 35, 45 ET 46, 616
PARTIES 27, 36 ET 47 ET 617 PARTIES 33 ET 38
QUARTIER SAINT-ROMUALD, VILLE DE LÉVIS**

**Martin Royer
Archéologue consultant**

Mars 2004

RÉSUMÉ

Le ministère des Transports du Québec (MTQ) est propriétaire des lots 614 (parties 34, 41, 42 et 43), 615 (parties 24, 35, 45 et 46), 616 (parties 27, 36 et 47) et 617 (parties 33 et 38) dans le quartier Saint-Romuald à Lévis. Il s'agit là de terrains excédentaires dont pourrait éventuellement se départir le MTQ. Or, l'article 44 de la Loi sur les Biens culturels du Québec (LRQ, chap. B-4) stipule que « toute aliénation des terres du domaine de l'État est sujette à une réserve en pleine propriété en faveur du domaine de l'État, des biens et sites archéologiques qui s'y trouvent. » Trois sites archéologiques préhistoriques ont déjà été fouillés ou en partie fouillés sur ces terrains excédentaires. En ce qui concerne la période historique, aucun site archéologique n'y est connu; toutefois, une carte dressée par John Adams en 1822 illustre dans le secteur d'étude un moulin à scie, quelques bâtiments et l'extrémité ouest d'un chemin. Le mandat confié au consultant vise à établir si des vestiges archéologiques rattachés à ces aménagements peuvent être présents sur ces terrains.

L'étude de potentiel archéologique révèle qu'au XIX^e siècle, un moulin à scie, un petit complexe agro-domestique (maison et bâtiment de ferme) ainsi qu'un chemin ont existé sur ces terrains. Toutefois, les vestiges du moulin à scie se retrouveraient à l'extrémité ouest des terrains, voire même hors de ces terrains, sous un épais remblai mis en place lors de l'aménagement de la route 175. Des traces de la maison et du bâtiment de ferme pourraient cependant être préservées sur le lot 614 (partie 34) ou 615 (partie 35). Des sections de l'ancien chemin, un tronçon de la rue du Sault, pourraient aussi être encore conservés sous le sentier qui trouve son origine à partir de la rue Édouard-Curodeau.

Compte tenu du potentiel archéologique de certaines parcelles des terrains excédentaires, il est recommandé de procéder à un inventaire archéologique avant la cession de ces terrains. Cet inventaire viserait à établir la présence ou l'absence de vestiges du petit complexe agro-domestique et de l'ancien chemin du Sault. L'inventaire devrait comprendre six longs sondages mécaniques localisés dans le secteur présumé de la maison et du bâtiment de ferme (lot 614, partie 34 ou lot 615, partie 35) et trois sondages dans le sentier, sur le lot 614 (partie 43) et le lot 615 (partie 46). Dans l'éventualité où des vestiges du complexe seraient mis au jour, il pourrait être nécessaire de procéder par la suite à la fouille du site afin de déterminer la période de construction et d'occupation du complexe et de préciser sa fonction; la réalisation d'une chaîne de titres devrait appuyer cette démarche. Quant au vieux chemin, la découverte sous le sentier actuel de niveaux de circulation s'y rattachant contribuerait à identifier exactement son tracé et à documenter sa conception et son utilisation.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	ii
TABLE DES MATIÈRES	iii
LISTE DES FIGURES	iv
ÉQUIPE DE RÉALISATION.....	v
INTRODUCTION.....	1
1.0 MANDAT	7
2.0 MÉTHODE	8
2.1 Acquisition des connaissances.....	8
2.2 Superposition de documents.....	8
2.3 Analyse des données et évaluation du potentiel.....	13
3.0 ÉTAT DES CONNAISSANCES.....	14
3.1 Occupation humaine	14
3.1.1 Occupation amérindienne.....	14
3.1.2 Occupation euro-canadienne.....	15
Pêcheries.....	15
Chantiers d'équarrissage et de transbordement du bois.....	17
Moulins à scie.....	18
3.1.3 Évolution de la zone d'étude.....	19
3.2 Sites archéologiques connus.....	23
4.0 POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE HISTORIQUE.....	28
4.1 Moulin à scie.....	28
4.2 Bâtiments près de la rive sud du ruisseau	28
4.3 Chemin.....	29
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	33
OUVRAGES DE RÉFÉRENCE	36

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Localisation de la zone d'étude archéologique (ministère des Ressources naturelles 21L-11-200, 1 : 20 000).....	2
Figure 2	Localisation, sur une photographie aérienne, de la zone d'étude archéologique et des sites archéologiques (ministère des Transports 3020-020DA02, 1 : 5 000)	3
Figure 3	Parcelles de lots à l'étude au nord-ouest du ruisseau Cantin (ministère des Transports, service de l'Arpentage foncier, 622-76-03267, 1/2).....	4
Figure 4	Parcelles de lots à l'étude au sud-est du ruisseau Cantin (ministère des Transports, service de l'Arpentage foncier, 622-76-03267, 2/2).....	5
Figure 5	John Adams, « Quebec and its environs », 1822 (Archives nationales du Québec à Québec P-600-4 D-362)	6
Figure 6	Superposition de la carte d'Adams de 1822 sur une carte topographique de 2002 à l'échelle 1 : 20 000.....	9
Figure 7	Photographie aérienne de l'embouchure et du bassin de la rivière Chaudière, 1950 (ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources A12649-198).....	10
Figure 8	Superposition de la carte d'Adams de 1822 sur une photographie aérienne de 1950.....	11
Figure 9	Villeneuve, « Carte des environs de Québec par le sieur de Villeneuve en 1685 », 1685-86 (Archives nationales du Québec à Québec).....	16
Figure 10	Joseph Bouchette, « Carte topographique de la province du Bas-Canada », 1815 (Éditions Élysée).....	21
Figure 11	« Plan d'une partie de la Paroisse Saint-Jean-Chrysostôme de Lauzon », vers 1853 (reproduit dans Cloutier et <i>al.</i> 2003 : plan 12)	22
Figure 12	Henry Whitmer Hopkins, « Atlas of the county of Lévis », 1879 (Archives nationales du Québec à Québec P600-4)	24
Figure 13	Underwriters' Survey Bureau, plan de Saint-Romuald, 1960 (Archives nationales du Québec à Québec P1000 S5).....	25
Figure 14	Sites archéologiques connus dans le milieu environnant la zone d'étude	26
Figure 15	Commission géologique du Canada, géologie des formations superficielles dans le secteur de Charny, 2003	30
Figure 15	Légende de la figure précédente	31
Figure 16	Emplacement présumé des vestiges d'un complexe agro-domestique.....	34
Figure 17	Emplacement présumé des vestiges du vieux chemin	35

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Ministère des Transports du Québec

Denis Roy	Archéologue, service du Soutien technique, direction générale de Québec et de l'Est du Québec
Jacques Bélanger	Biologiste, service des Inventaires et du Plan, direction Chaudière-Appalaches
Désirée-Emmanuelle Duchaine	Archéologue, service de la Programmation routière et du transport collectif, direction générale de Montréal et de l'Ouest

Consultants

Martin Royer	Archéologue historien, recherche et rédaction du rapport
Laura-Lee Bolger	Cartographe
Jean-Yves Pintal	Édition du rapport, rédaction de la section 2.2

INTRODUCTION

Le ministère des Transports du Québec (MTQ) est propriétaire des lots 614 (parties 34, 41, 42 et 43), 615 (parties 24, 35, 45 et 46), 616 (parties 27, 36 et 47) et 617 (parties 33 et 38) du quartier Saint-Romuald à Lévis (figures 1 à 4). Il s'agit là de terrains excédentaires dont pourrait éventuellement se départir le MTQ. Or, l'article 44 de la Loi sur les Biens culturels du Québec (LRQ, chap. B-4) stipule que « toute aliénation des terres du domaine de l'État est sujette à une réserve en pleine propriété en faveur du domaine de l'État, des biens et sites archéologiques qui s'y trouvent. » Trois sites archéologiques préhistoriques ont déjà été fouillés, en tout ou en partie, sur ces terrains (Pintal 2003). En ce qui concerne la période historique, aucun site archéologique n'y est connu; toutefois, une carte dressée par John Adams en 1822 (figure 5) illustre dans le secteur d'étude un moulin à scie (« Saw mill »), quelques bâtiments et l'extrémité ouest d'un chemin. Le mandat confié au consultant vise à établir si des vestiges archéologiques rattachés à ces aménagements peuvent être présents sur ces terrains. L'ensemble de ces terrains correspond à la zone d'étude.

Le présent rapport rend compte des résultats de l'analyse du potentiel archéologique historique de la zone d'étude. Dans un premier temps, on décrit le mandat du consultant et la méthode d'exécution de celui-ci. Cela est suivi par une mise en contexte de l'occupation humaine ancienne associée à la rivière Chaudière et à la municipalité de Saint-Romuald; on aborde en premier lieu les connaissances relatives à la présence amérindienne suivies par celles concernant le développement du secteur du XVII^e siècle jusqu'à l'implantation de chantiers et de moulins à scie au XIX^e siècle. Une brève présentation des sites archéologiques qui ont déjà été découverts dans ce périmètre et dans les environs complète cette section. Le chapitre suivant rend compte du potentiel archéologique rattaché au moulin à scie, aux autres bâtiments et au chemin illustrés sur la carte d'Adams. La conclusion et des recommandations complètent le rapport d'étude.

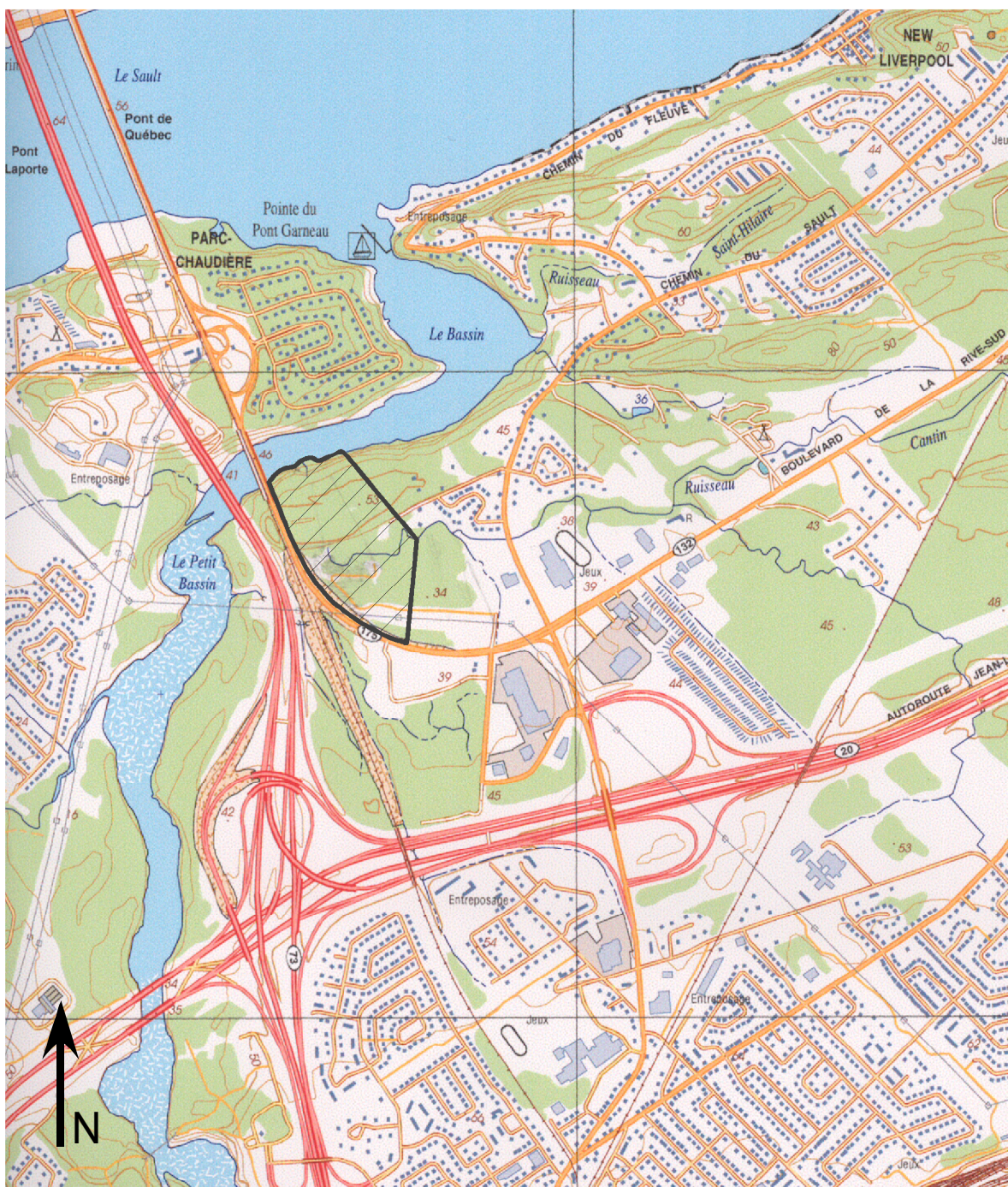


Figure 1 Localisation de la zone d'étude archéologique (ministère des Ressources naturelles, 21L-11-200, 1 : 20 000)



Figure 2 Localisation, sur photo aérienne, de la zone d'étude archéologique et des sites archéologiques (MTQ 3020-020DA02, 1 : 5 000)

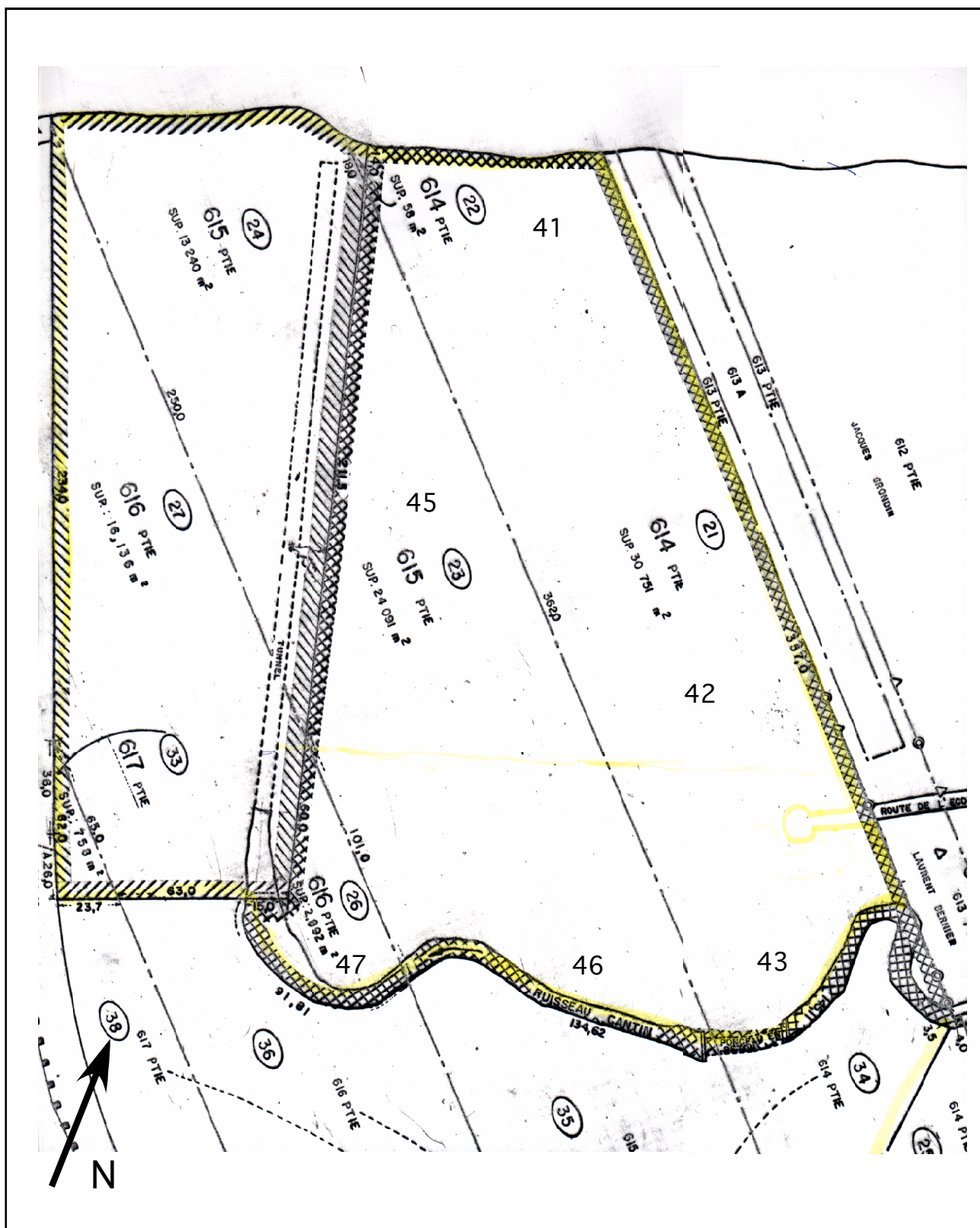


Figure 3 Parcelles de lots à l'étude au nord-ouest du ruisseau Cantin (MTQ, service de l'Arpentage foncier, 622-76-03267, 1/2)

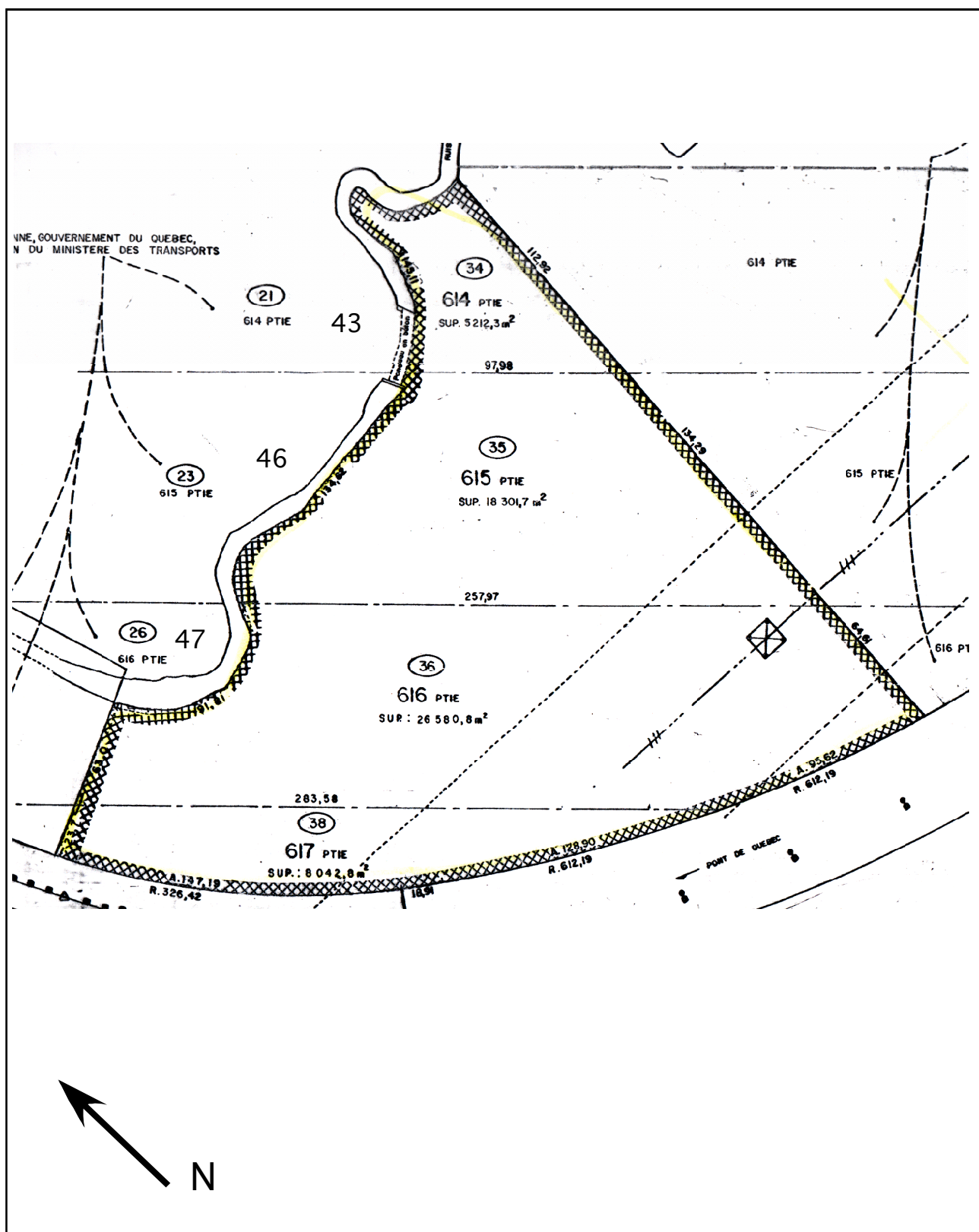


Figure 4 Parcelles de lots à l'étude au sud-est du ruisseau Cantin (MTQ, service de l'Arpentage foncier, 622-76-03267, 2/2)

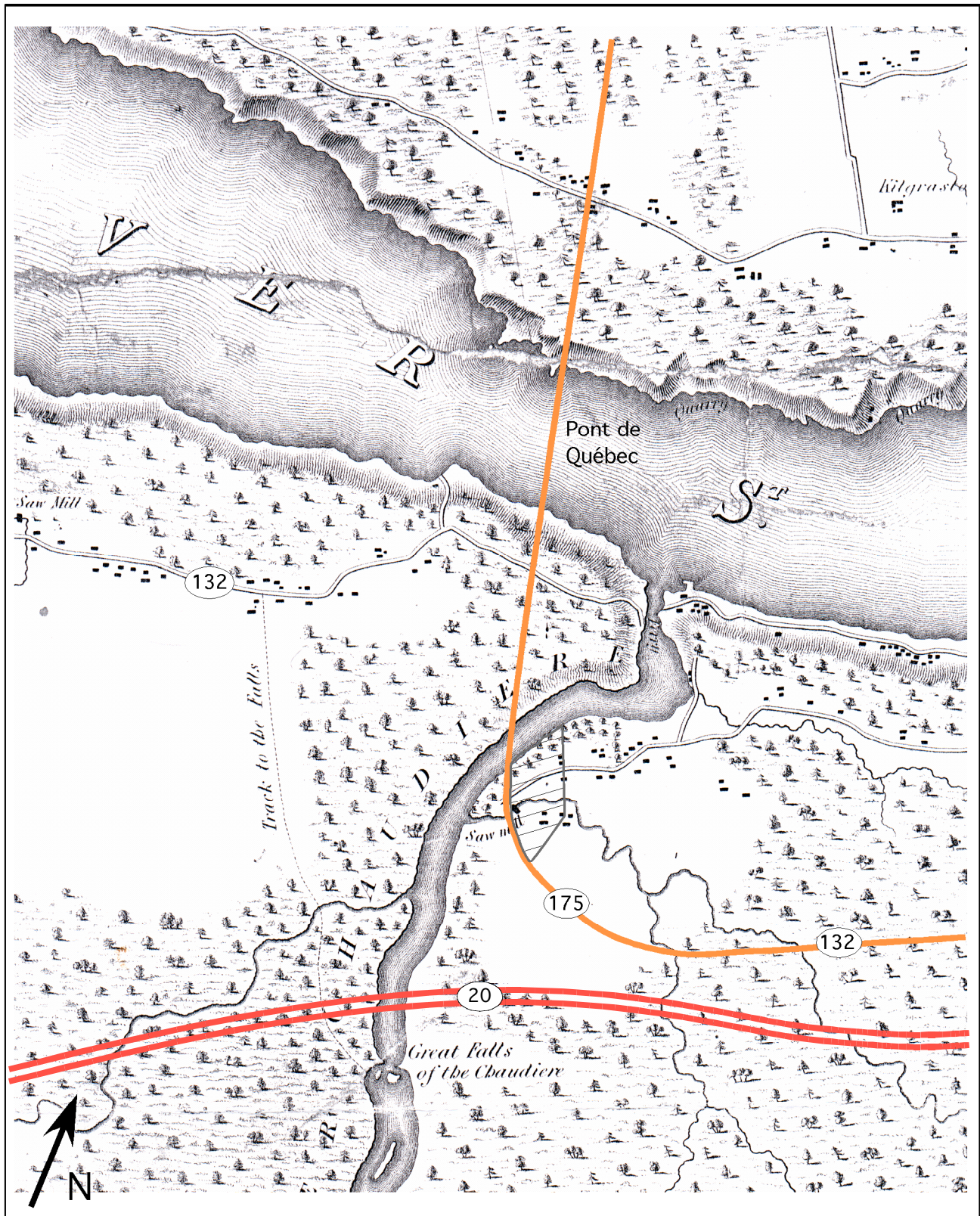


Figure 5 John Adams, "Quebec and its environs", 1822 (Archives nationales du Québec à Québec, P-600-4 D-362)

1.0 MANDAT

Le mandat accordé au consultant consistait à réaliser une étude de potentiel archéologique historique concernant des terrains excédentaires du ministère des Transports du Québec dans le quartier Saint-Romuald à Lévis, soit les lots 614 (parties 34, 41, 42 et 43), 615 (parties 24, 35, 45 et 46), 616 (parties 27, 36 et 47) et 617 (parties 33 et 38) situés de part et d'autre du ruisseau Cantin, près de la rivière Chaudière (figures 1 à 4). Des sites archéologiques préhistoriques ont été fouillés en 1993, 1997 et 2002 sur ces propriétés (Pintal 2003 : 10). Bien que, lors de ces fouilles, aucune trace d'une occupation historique ne fut découverte, la carte de John Adams datant de 1822 (figure 5) montre un moulin, d'autres bâtiments et un chemin aux abords du ruisseau Cantin. Compte tenu de la présence possible de vestiges de ces installations, le mandat exigeait, dans un premier temps, de consulter et d'analyser les rapports faisant état de la présence de sites archéologiques dans la zone d'étude¹ et, dans un deuxième temps, de colliger les données pertinentes quant à l'évolution du milieu environnant afin d'en établir le cadre historique. Par la suite, les emplacements pouvant présenter un potentiel archéologique historique devaient être identifiés. Finalement, au besoin, des recommandations devaient être formulées quant à la protection des ressources archéologiques.

¹ La zone d'étude est constituée des lots 614 (parties 34, 41, 42 et 43), 615 (parties 24, 35, 45 et 46), 616 (parties 27, 36 et 47) et 617 (parties 33 et 38).

2.0 MÉTHODE

Pour définir le potentiel archéologique historique de la zone d'étude, sur une carte ancienne (Adams 1822) a été superposée une carte topographique de 2002 et une photographie aérienne de 1950, puis les perturbations que les vestiges archéologiques présumés ont pu subir ont été identifiées. Le présent rapport a été rédigé à la suite de l'analyse des données.

2.1 Acquisition des connaissances

La première étape concerne l'acquisition des connaissances ayant trait à la zone d'étude. Les études spécialisées en histoire et en patrimoine, l'Inventaire des sites archéologiques au Québec, les cartes anciennes (générales ou sectorielles), les plans d'assurances et les photographies aériennes représentent les principales sources documentaires utilisées lors de la collecte des données et de l'analyse. D'autres données ont été recueillies lors d'une visite des lieux, en portant une attention particulière à la topographie et aux perturbations visibles.

2.2 Superposition de documents

Une seule carte ancienne illustre des bâtiments dans la zone d'étude, soit celle que John Adams a dressée en 1822;² cette carte a été superposée sur une carte topographique de 2002 (figures 5 et 6) et sur une photographie aérienne de 1950 (figures 7 et 8). La superposition de ces documents permet de préciser la probabilité que des vestiges soient présents dans la zone d'étude.

Certaines difficultés sont survenues lors de la superposition, compte tenu que la carte d'Adams s'est révélée exacte pour les rives du fleuve, mais cependant peu précise pour ce qui est de l'intérieur des terres. Dans un premier temps, la carte a été superposée sur une carte topographique à l'échelle 1 : 20 000. Cet exercice permet de constater qu'effectivement, Adams avait assez bien cartographié les principales caractéristiques du littoral de la rive sud (route, pointe, embouchure de la rivière Chaudière); toutefois, la correspondance des éléments naturels ou anthropiques est plus problématique vers l'intérieur des terres. Plus précisément, les premières difficultés apparaissent en

² La deuxième partie du document *Projet de mise en valeur de l'embouchure de la rivière Chaudière* (Cloutier et al. 2003) contient 25 cartes et plans anciens (de 1709 à 1926), mais seule la carte d'Adams illustre le moulin à scie et les autres bâtiments près du ruisseau Cantin; de plus, une recherche dans les fonds cartographiques des Archives nationales du Québec à Québec n'a pas permis de découvrir d'autres plans montrant ces bâtiments.



Figure 7 Photographie aérienne de l'embouchure et du bassin de la rivière Chaudière, 1950
(ministère de l'Énergie, des Mines, et des Ressources A12649-198)



Figure 8 Superposition de la carte d'Adams de 1822 sur une photographie aérienne de 1950

amont du bassin, où Adams oriente la rivière Chaudière vers le sud-sud-est alors que son orientation actuelle pointe plutôt vers le sud. De plus, ce premier essai de superposition place la rivière à près d'un kilomètre à l'intérieur des terres de Saint-Romuald. L'absence quasi complète de correspondance entre les éléments de la carte d'Adams et les phénomènes actuels (route, ruisseau, rivière) rend inutilisable cette première superposition.

Une transformation rectangulaire et trapézoïdale de la carte d'Adams a été effectuée afin de faire correspondre les principaux éléments naturels, comme le cours de la rivière Chaudière et le littoral. Cette procédure a effectivement permis de bien superposer ces deux éléments, mais ne corrigeait en rien les problèmes de correspondance entre les aménagements anthropiques. La même procédure a été appliquée, en insistant cette fois sur la superposition du ruisseau Cantin qui, bien que des méandres soient aujourd'hui disparus, coule sensiblement au même endroit qu'autrefois. Encore là, malgré des résultats satisfaisants en ce qui concerne le cours du ruisseau, la localisation des éléments anthropiques demeure très problématique.

La procédure suivante a consisté à géoréférencer la carte d'Adams. C'est ainsi que des coordonnées géographiques (latitude-longitude) ont été relevées sur la carte topographique à l'échelle 1 : 20 000 et appliquées à la carte d'Adams. Une dizaine de coordonnées ont alors été obtenues à partir de points du paysage, tant naturels qu'anthropiques, jugés stables à travers le temps (embouchure de la rivière et du ruisseau, tracé des principales routes, etc.). Habituellement, plus on retient de points, meilleure sera la précision de la superposition de la carte. Toutefois, ces points se doivent d'être relativement éloignés les uns des autres afin de limiter les effets de distorsion dus à des techniques de cartographie différente, particulièrement dans le cas de cartes anciennes. Pour celle d'Adams, seuls des points situés dans un rayon de cinq kilomètres étaient disponibles. La carte ainsi obtenue offre une assez bonne superposition des principaux éléments naturels mais elle ne corrige pas les problèmes rencontrés avec les éléments anthropiques, en particulier pour le périmètre d'étude. Il faut signaler ici que le logiciel qui géoréférence une carte non numérique ne cherche pas à déformer la carte, mais plutôt à établir statistiquement la meilleure correspondance entre les coordonnées fournies pour la carte non numérique et celles de la carte numérique.

Dans le but de corriger l'ensemble des problèmes décrits précédemment, il a été décidé de procéder à une transformation rectangulaire et trapézoïdale de la carte d'Adams en ne se référant qu'au secteur à l'étude et à ses environs immédiats. Ce qui était alors recherché, c'est la meilleure correspondance possible entre les éléments anthropiques (chemin et bâtiments) et naturels (ruisseau et topographie). Pour ce faire, une grille de transformation (*mesh*) a été appliquée à la carte d'Adams et chaque carré constituant cette grille a été ajusté individuellement. Le résultat constitue la figure 6, soit la superposition qui, malgré toutes les transformations apportées à la carte d'Adams, représenterait le plus fidèlement l'emplacement du moulin à scie, des autres bâtiments et du chemin.

Afin de compléter l'exercice, la carte d'Adams a également été superposée sur une photographie aérienne de 1950 (figure 8) ; encore une fois, des modifications ont été nécessaires afin de faire correspondre certains éléments.

2.3 Analyse des données et évaluation du potentiel

L'évaluation du potentiel archéologique, qui résulte de l'analyse des données afin d'établir le degré de probabilité que des vestiges archéologiques soient conservés en un lieu donné, a été effectuée en déterminant l'évolution de la zone d'étude, et ce en confrontant toutes les données disponibles (historiques, cartographiques, iconographiques, archéologiques, perturbations connues du sol et du sous-sol). En premier lieu, à la lumière des données historiques et cartographiques, les emplacements où étaient localisés des bâtiments ou des aménagements maintenant disparus et dont des vestiges ont pu être conservés ont été identifiés. Souvent, les interventions archéologiques antérieures contribuent aussi à l'identification de ces emplacements; par contre, les résultats des quelques interventions réalisées jusqu'à maintenant dans la zone d'étude apportent peu d'informations utiles dans le cadre du présent mandat puisqu'elles concernent des occupations préhistoriques; elles rendent toutefois compte des perturbations qu'a connues la zone.

L'étude de potentiel archéologique les informations essentielles à sa compréhension et les résultats de l'analyse. Des extraits de cartes anciennes et de photographies aériennes illustrent la démonstration.

3.0 ÉTAT DES CONNAISSANCES

3.1 Occupation humaine³

3.1.1 Occupation amérindienne

La présence humaine aux abords de la rivière Chaudière pourrait s'avérer très ancienne. En effet, à la source de celle-ci en territoire américain, plusieurs sites archéologiques préhistoriques remontant jusqu'aux environs de 10 500 ans AA ont été découverts. La rivière Chaudière a pu servir de voie d'accès pour le peuplement à la suite de la dernière déglaciation. Par ailleurs, le site archéologique CeEt-657, situé dans la zone d'étude, fait remonter l'occupation humaine des environs de Saint-Romuald à 9 500 AA (Pintal 2003 : 17). Ainsi, bien avant l'arrivée des Européens, la rivière Chaudière servait de voie de passage ou de lieu de campement aux Amérindiens. Les découvertes archéologiques ont permis de mieux documenter cette présence amérindienne : « En effet, du fleuve au saut de la Chaudière, et de part et d'autre de l'embouchure de cette rivière, près de 25 occupations préhistoriques ont été localisés jusqu'à présent. Ces dernières témoignent du peuplement initial du Québec jusqu'à la période des grands bouleversements, alors que les Européens à demeure s'installent dans la région. » (Cloutier et *al.* 2003 : 50).

L'occupation amérindienne des abords de la rivière Chaudière perdure au cours de la période historique. Ainsi, les Abénaquis, menacés par les Iroquois alliés aux Anglais, partent du Maine et se rapprochent de Québec où ils peuvent exercer librement la traite des fourrures avec les Français. Convertis au catholicisme, ils viennent s'établir à la mission de Sillery. À cause du manque d'espace, les Jésuites décident, en 1683, de fonder une nouvelle mission près des chutes de la Chaudière.⁴ Cette mission, Saint-François-de-Sales, devient à son tour trop peuplée et ses terres s'appauvrissent par une culture trop intensive du maïs; bien qu'agrandie en 1686, 1689 et 1697, elle est désertée par les Abénaquis vers 1700 (Cloutier et *al.* 2003 : 58). Toutefois, des membres de cette nation fréquenteront occasionnellement l'embouchure de la rivière Chaudière jusqu'à la fin du XIX^e siècle (Bergeron 1984 : 5). De plus, les Hurons pratiquent la chasse, la trappe et la pêche dans le bassin de la rivière. Par ailleurs, le mariage entre Européens et Amérindiens et la conversion de ceux-ci au catholicisme entraînent l'établissement permanent d'un certain nombre d'entre eux dans les environs.

³ Les données présentées dans cette section proviennent partiellement de Royer 1998.

⁴ L'emplacement exact de la mission, formée d'un village et de terres concédées aux Jésuites, reste inconnu. On situe parfois le village sur la berge ouest de la rivière, à l'embouchure du ruisseau Terrebonne, ou sur la rive ouest de l'embouchure de la rivière Chaudière.

3.1.2 Occupation euro-canadienne

Près de Québec, l'exploration de la rive sud du fleuve par les Européens remonte à l'époque de Champlain qui y organise, à partir de 1613, des expéditions qui lui permettront de constater l'importance de la rivière Chaudière en tant que voie de communication pour le progrès de la colonisation. En 1636, Jean de Lauzon, membre de la Compagnie des Cent-Associés et conseiller au parlement du roi, se voit accorder une seigneurie de six lieux par six lieux (170 km²), comprenant les rivières Chaudière et Etchemin. La présence de ces rivières ne favorisa pourtant pas le développement de l'intérieur des terres au XVII^e siècle, car les quelques colons qui sont sur la rive sud préfèrent demeurer près du fleuve pour y pêcher.

Pêcheries

La rive, à la hauteur de Saint-Romuald, par sa géomorphologie, est particulièrement accueillante pour les pêcheries fixes, en particulier celle à l'anguille que l'on pratique à l'aide de fascines (Bergeron 1984 : 24). Ainsi, une pêcherie est exploitée à la pointe Benson de Saint-Romuald dès 1651 et ce, par Eustache Lambert, employé des Jésuites; au début des années 1670, Lambert opère une autre pêcherie juste à l'est de l'embouchure de la rivière Chaudière (Cloutier et *al.* 2003 : 76-77). Un des administrateurs de la seigneurie de Lauzon, Bermen de la Martinière, obtient par ailleurs un droit exclusif de pêche dans le bassin de la rivière Chaudière, de 1683 à 1689. Outre des anguilles, on devait y capturer des dorés, des brochets et des lottes. Quelques années plus tard, c'est le tonnelier Thomas Lefebvre qui exerce la pêche dans le bassin. Une carte de Villeneuve de 1685-86 (figure 9) montre l'emplacement de la maison du tonnelier, près d'un petit ruisseau provenant de l'est et se déversant dans le bassin de la Chaudière. Lorsque le tuteur des enfants mineurs de Lauzon lui concède la terre en novembre 1672, Lefebvre s'engage à fournir à ce tuteur « [...] une barrique d'anguilles sallée bien conditionnée [...] ensemble l'onzième partye de tout le poisson frais qu'il pourrait pescher ou faire pescher comme bars, saumons, barbues, raies, et autre sorte de poissons [...] » (Rageot 1672 cité dans Cloutier et *al.* 2003 : 63).

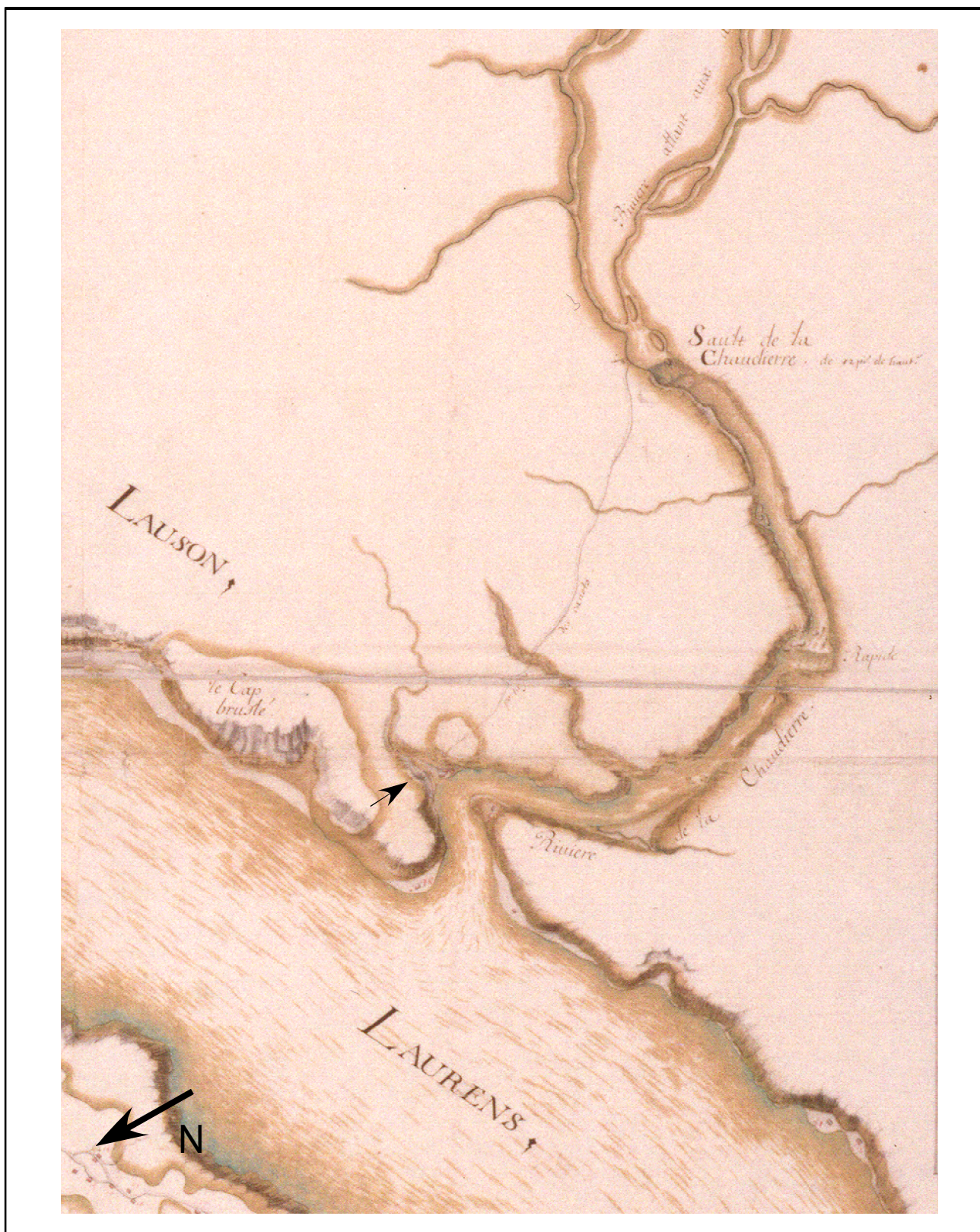


Figure 9 Villeneuve, "Carte des environs de Québec par le sieur de Villeneuve en 1685", 1685-1686 (Archives nationales du Québec à Québec)

Au XVIII^e siècle, une autre activité économique, la coupe du bois, se manifeste à Saint-Romuald, bien qu'assez timidement. Ainsi, un premier moulin à scie est construit pour Regnard Duplessis à l'embouchure de la rivière Chaudière vers 1714. Au milieu du XVIII^e siècle, William Strouds, impliqué dans la pêche et « entrepreneur de bois de chauffage pour le service du Roy » (Cloutier et *al.* 2003 : 62), fait construire un moulin à scie sur le petit ruisseau, près de l'ancienne concession de Lefebvre. Outre la pêche et la coupe du bois, les résidents du territoire actuel de Saint-Romuald se consacrent alors à l'agriculture, bien que celle-ci y demeurera toujours relativement marginale (Bergeron 1984 : 30).

La rivière Chaudière est perçue par les Français et les Anglais comme route d'invasion du territoire ennemi au cours du XVIII^e siècle. Aucun fait d'armes d'importance ne s'y déroule toutefois avant novembre 1775 alors que Benedict Arnold, dans le cadre de l'invasion américaine, atteint le fleuve Saint-Laurent après avoir longé les rivières Kennebec et Chaudière. Arnold et son armée campent à l'embouchure de la Chaudière pendant une semaine, traversent ensuite à Québec pour être enfin chassés en mai 1776 (Bergeron et Gariépy 1993 : 29). À la suite de cette invasion, les Anglais décident d'implanter des forts avancés près de la Chaudière, de Lévis à la Beauce (Chambre de commerce District de Lévis 1928). Une fois le calme revenu après la Conquête, la pêche sportive et le tourisme se développent dans le bassin de la Chaudière.

Chantiers d'équarrissage et de transbordement du bois

Au XIX^e siècle, la flottaison du bois s'avère la principale utilisation de la rivière Chaudière. C'est que, à la suite du blocus de l'Angleterre imposé par Napoléon, le commerce du bois entre la colonie et la métropole, auparavant négligeable, prend une très grande ampleur. Ainsi, au cours des années 1790, les exportations canadiennes de bois vers l'Angleterre sont près de 100 fois moins importantes que celles provenant des pays scandinaves alors que, de 1807 à 1812, elles leur sont supérieures de 169% (Cloutier et *al.* 2003 : 79). Après la fin du blocus, c'est grâce à l'octroi de tarifs douaniers préférentiels que la domination des exportations canadiennes se poursuit.⁵ Des chantiers d'équarrissage et de transbordement du bois (parfois local mais souvent en provenance de l'Outaouais) sont alors établis sur la rive sud du fleuve, entre les rivières Chaudière et Etchemin, profitant de la configuration particulière des berges : « Ainsi à Saint-Romuald, le rétrécissement du fleuve a amené la formation de rives constituées d'estrans à forte pente et situés à l'intérieur de baies. Ces endroits protégés des vents dominants et des forts courants marins, constituaient l'emplacement idéal de chantiers de bois et de pêcheries fixes. » (Bergeron 1984 : 49). On verra ainsi s'implanter, au début du XIX^e siècle, le chantier du seigneur Henry Caldwell aux îlots Etchemin

⁵ Plus tard au XIX^e siècle, une bonne part du bois coupé, principalement du chêne, du pin et de l'épinette blanche, est vendue sur le marché américain (Dionne et Pelletier 1997).

(devant l'embouchure de la rivière du même nom) et celui de ses neveux George, William et Robert Hamilton à l'embouchure de la rivière Chaudière. Ces derniers opèrent également un chantier naval entre l'embouchure et la pointe Benson; les ouvriers irlandais et écossais qui y travaillent s'installent dans un hameau qui sera à l'origine du village de New Liverpool (Cloutier et *al.* 2003 : 81).

Moulins à scie

L'existence de moulins à scie au Québec est signalée à maintes reprises au Régime français ; on en compte deux en 1666, 10 en 1713, 17 en 1717, 28 en 1720, 30 en 1721, 70 en 1730 et 52 en 1734 (Royer et Côté 1999 : 10). Ce n'est toutefois qu'au début du XIX^e siècle que l'implantation de ces moulins le long des cours d'eau se répand davantage, comme on l'a mentionné, grâce au Blocus continental instauré par Napoléon et aux tarifs douaniers préférentiels qu'accorde l'Angleterre par la suite. En 1820, on compte 550 moulins à scie à travers le Québec, 717 en 1831 et 1 065 en 1851; à cette date, c'est dans la région de Chaudière-Appalaches que l'on en retrouve le plus grand nombre, soit 214 (Lauzon et *al.* 1996 : 184).⁶ Au milieu du XIX^e siècle, le sciage du bois supplante l'équarrissage à la hache. Le sciage du bois s'opère souvent dans des bâtiments eux-mêmes en bois, de dimensions plus ou moins réduites. Ces constructions sont parfois érigées sur des semelles de bois ou quelques assises de pierres sèches. Par contre, certains moulins sont dotés de murs de fondation et d'une cage à roue en pierres jointes par du mortier; en de plus rares occasions, l'édifice est entièrement en pierres maçonnées.

Pendant longtemps, la force nécessaire aux opérations des moulins a été fournie par l'énergie hydraulique qui permet d'actionner une roue. Deux principaux types de roues existent, la roue à aubes et la roue à godets. La première est dite « roue en dessous », parce qu'un cours d'eau la frappe à sa base. La seconde, la « roue en dessus », est plus fréquente et aussi plus efficace, l'eau parvenant par une chute ou une dalle (canal d'amenée en bois) au sommet de la roue; dans ce cas, un bassin de rétention est habituellement créé en amont grâce à l'implantation d'un barrage. Quel que soit le type de roue, son mouvement est transmis à un arbre horizontal, qui lui est relié à une courroie ou à un système d'engrenages de façon à mettre en action une manivelle qui entraîne le déplacement de bas en haut d'une longue scie verticale (chasse). La pièce de bois à scier est, quant à elle, placée sur un chariot qui se déplace vers la scie, et ce à l'aide d'une crémaillère actionnée par le mouvement même de la scie. Un système similaire peut être adapté à une scie ronde, dont l'emploi est courant à partir du milieu du XIX^e siècle.

⁶ Avec 183 scieries, c'est encore la région de Chaudière-Appalaches qui comptait en 1970 le plus d'installations de coupe du bois.

Dans la région de Saint-Romuald, des moulins à scie viennent s'ajouter peu à peu aux chantiers d'équarrissage et de transbordement du bois. Citons par exemple le moulin à scie de William Price qui a acquis le complexe Hamilton et auquel succède John Chapman Benson, ceux que Caldwell et Henry Atkinson font construire aux îlots Etchemin, celui de George Benson Hall à l'est de la rivière Etchemin, les moulins à scie et à planer Caldwell-Ross de Saint-Nicolas, ceux de John Breakey à Sainte-Hélène-de-Breakeyville et le moulin à vapeur de Ritchie & Cull à New Liverpool. On remarque que tous ces moulins appartiennent à des anglophones qui, pourtant, forment moins de 5% de la population des municipalités de Saint-Étienne-de-Lauzon, de Saint-Jean-Chrysostôme, de Saint-Lambert-de-Lauzon, de Saint-Nicolas et de Saint-Romuald (Bergeron 1984).⁷ Bien que minoritaires, les anglophones forment tout de même la classe dirigeante dans la région, en particulier grâce à leur implication dans le commerce du bois.

3.1.3 Évolution de la zone d'étude

Aux importants moulins énumérés précédemment, il faut en ajouter un, anonyme, situé sur le ruisseau Cantin. Ce moulin, un des plus anciens de la région, n'est connu que par une seule carte, soit celle de John Adams de 1822 (figure 5) où un « Saw mill » chevauche le ruisseau.⁸

Tous les autres moulins à scie illustrés sur cette carte, que ce soit à Saint-Nicolas, à l'île d'Orléans, à Ancienne-Lorette ou à Beauport, sont également placés à cheval sur un cours d'eau. Comme il est plus courant que ces moulins bordent ou surplombent quelque peu le cours d'eau au lieu de l'harnacher, c'est probablement par convention qu'Adams dispose arbitrairement tous les moulins à scie à même la rivière. Ainsi, on ne peut déterminer sur quelle rive, droite (nord) ou gauche (sud), le moulin du ruisseau Cantin a été construit. Toutefois, comme ce ruisseau est d'une assez faible largeur, il est possible que le moulin ait bel et bien été bâti au-dessus, son mécanisme étant alors actionné par une roue en dessous. Par ailleurs, le moulin était peut-être situé plus près de l'embouchure du ruisseau Cantin qu'il n'y paraît sur la carte d'Adams, puisque ce ne serait qu'à cet endroit que son débit était suffisant pour actionner le moulin (Pierre Cloutier, archéologue, communication personnelle, 11/02/04).

On ne dispose pas d'informations concernant la période exacte de construction et le propriétaire du moulin à scie du ruisseau Cantin.⁹ L'archéologue et historien Pierre Cloutier en a mentionné

⁷ Saint-Romuald, incorporée en municipalité en 1853, compte alors près de 8% d'anglophones, concentrés à New Liverpool.

⁸ Les cartes antérieures ne démontrent aucune occupation humaine dans la zone d'étude, l'espace entre Charny, où les premiers colons s'installent en 1787, et le secteur nord de Saint-Romuald demeurant peu habité avant le XIX^e siècle.

l'existence dans un texte traitant des pêcheries et du commerce du bois à l'embouchure de la rivière Chaudière : « Caldwell acheta également des terrains sur la Chaudière sur lesquels un moulin à scie fut construit avant 1822 près de l'embouchure du ruisseau Cantin, donnant naissance au hameau de Chaudière-Bassin. Ce village fut relié à New Liverpool par le chemin du Sault, via la côte Rouge, tous deux tracés en 1818 » (Cloutier et *al.* 2003 : 80).¹⁰

Selon l'archéologue Michel Gaumond, qui a entrepris une recherche sommaire sur le sujet, le moulin n'a pas été construit par Caldwell, mais plutôt par des agriculteurs des environs (Michel Gaumond, communication personnelle, 05/02/04). N'apparaissant pas sur la carte de Bouchette de 1815 (figure 10), il aurait été érigé entre 1815 et 1822, donc quelques années après que l'Angleterre ait accordé des tarifs préférentiels au bois canadien. Toutefois, comme l'exactitude de la carte de Bouchette a souvent été mise en doute, il demeure possible que le moulin soit antérieur à 1815. Par ailleurs, puisqu'il n'est présent sur aucune carte postérieure à celle d'Adams, il semble que son utilisation fut relativement brève.

Les agriculteurs qui auraient bâti ce moulin à scie coupaient peut-être le bois des terres environnantes pour le vendre aux propriétaires des chantiers navals ou de transbordement de la rive sud. Il est probable que ces agriculteurs¹¹ habitaient dans certains des bâtiments qu'Adams montre en amont du ruisseau ou le long du chemin du Sault,¹² vraisemblablement des complexes agrodomestiques construits après la Conquête. Outre la maison d'Édouard Cantin qui existe encore à peu de distance au nord-est de la zone d'étude, certains des bâtiments bordant le chemin du Sault auraient subsisté jusqu'au XX^e siècle. Cependant, ceux qui, en 1822, s'étendent au sud du ruisseau ont été détruits avant le milieu du XX^e siècle puisqu'ils n'apparaissent pas sur une photographie aérienne de 1950 (figure 7).

⁹ Le nom du ruisseau provient peut-être d'Édouard Cantin qui, en 1789, se fit construire une maison à moins d'un kilomètre au nord de ce ruisseau, soit le long du chemin du Sault.

¹⁰ Chaudière-Bassin se situe à quelque distance au nord-est de la zone d'étude. Le tronçon ouest du chemin du Sault a sans doute été tracé avant 1818, puisqu'il apparaît sur le plan de Bouchette de 1815 (figure 8); par ailleurs, il passe devant la maison Cantin (1145 rue du Sault) qui date de 1789.

¹¹ Un plan tracé vers 1853 (figure 11) indique que les lots dans le secteur où le ruisseau Cantin se déverse dans la rivière Chaudière appartiennent à Frédérick et Jean-Baptiste Demers, peut-être des membres de la famille ayant construit le moulin à scie.

¹² Puisque la majeure partie du moulin à scie se retrouve sur la rive sud du ruisseau, il est plus vraisemblable qu'il appartienne aux résidants des bâtiments érigés non loin de cette rive.

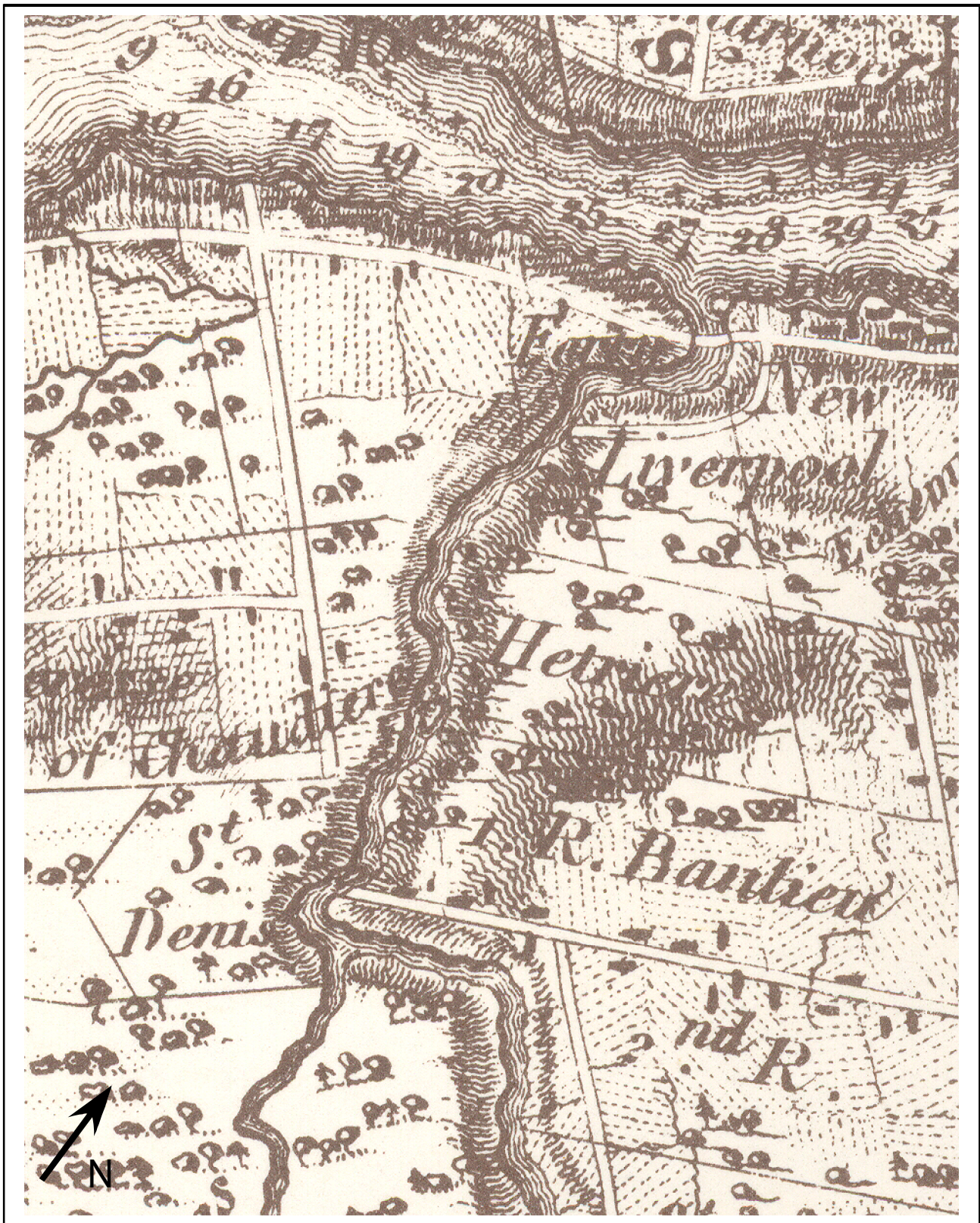


Figure 10 Joseph Bouchette, “Carte topographique de la province du Bas-Canada”, vers 1815 (Éditions Élysée)

Près du bassin de la Chaudière, le chemin du Sault suit une section du tracé d'un portage représenté sur la carte de Villeneuve de 1685-86 (figure 9). Une carte produite vers 1853 (figure 11) montre qu'à cette date, le chemin a été prolongé vers le sud, dans l'axe du portage.

L'embranchement qui, auparavant, menait au moulin, est devenu une petite route secondaire. En 1879 (figure 12), cette route s'interrompt à la limite est de la zone d'étude, soit en bordure du lot 614. Au milieu du XX^e siècle (figure 7), elle est prolongée vers l'ouest par un sentier qui mène près de la voie d'accès au pont de Québec. À cette époque, on la dénomme route « de l'École » (figure 13). Actuellement, le tiers est de la rue de l'École est accessible par la rue du Sault et on parvient à son tiers ouest par la rue Édouard-Curodeau; c'est sans doute lorsqu'on a tracé cette dernière, au dernier quart du XX^e siècle,¹³ que la portion centrale de la rue de l'École a été fermée. Une fois parvenu à son extrémité ouest (un cul-de-sac),¹⁴ on peut emprunter un sentier qui se rend jusqu'à la parcelle 47 du lot 616, là où le ruisseau pénètre dans un tunnel.

3.2 Sites archéologiques connus

Plusieurs sites archéologiques, la plupart préhistoriques, sont répertoriés dans la zone d'étude et ses environs (figure 14). Le plus ancien, CeEt-657, se retrouve dans la partie ouest de la zone d'étude, soit sur la parcelle 27 du lot 616; découvert en 1993 par Yves Chrétien, il a été fouillé en 1999 et exploré à nouveau en 2003 par Jean-Yves Pital (Pital 2003). Son ancienneté relative serait de 9 500 AA (Paléoindien ancien). Les sites CeEt-658 et CeEt-778, également présents dans la zone d'étude, sont aussi d'une grande ancienneté puisqu'ils remonteraient à environ 9 000 AA (Paléoindien récent). Le site CeEt-658 a été identifié par Yves Chrétien en 1993 et le second a été découvert en 1996 (Pital 1997); tous deux ont été fouillés et expertisés à nouveau par Jean-Yves Pital (Pital 2003). Un autre site du Paléoindien récent (CeEt-799, Pital 1997b) et deux de l'Archaïque ancien (CeEt-679 et CeEt-680, Pital 1998 et 2000) sont localisés en amont de la rivière Chaudière. À l'ouest de la zone d'étude, sont également connus un site (CeEt-565) de l'Archaïque laurentien (5 000 à 6 000 AA) près la rive ouest de la Chaudière et trois sites (CeEt-659, CeEt-660 et CeEt-661) du Sylvicole inférieur (3 000 AA).

Le site CeEt-622 (Désy), sur la rive est du bassin de la Chaudière, a été découvert par Michel Gaumond en 1991 (Gaumond 1991) et fouillé depuis en 1992, 1993 et 2002 par Yves Chrétien. Tout en témoignant de l'occupation des lieux par divers groupes de l'Archaïque post-laurentien

¹³ Cette rue est absente d'une carte routière reproduite dans Gaumond 1991 et datant sans doute des années 1970 ou 1980 ; toutes les maisons qui la bordent sont de construction récente.

¹⁴ Près de l'extrémité ouest de la rue est conservée, du côté sud, une maison de style Second Empire, sans doute érigée au dernier tiers du XIX^e siècle.



Figure 12 Henry Whitner Hopkins, “Atlas of the county of Lévis”, 1879 (Archives nationales du Québec à Québec P600-4)

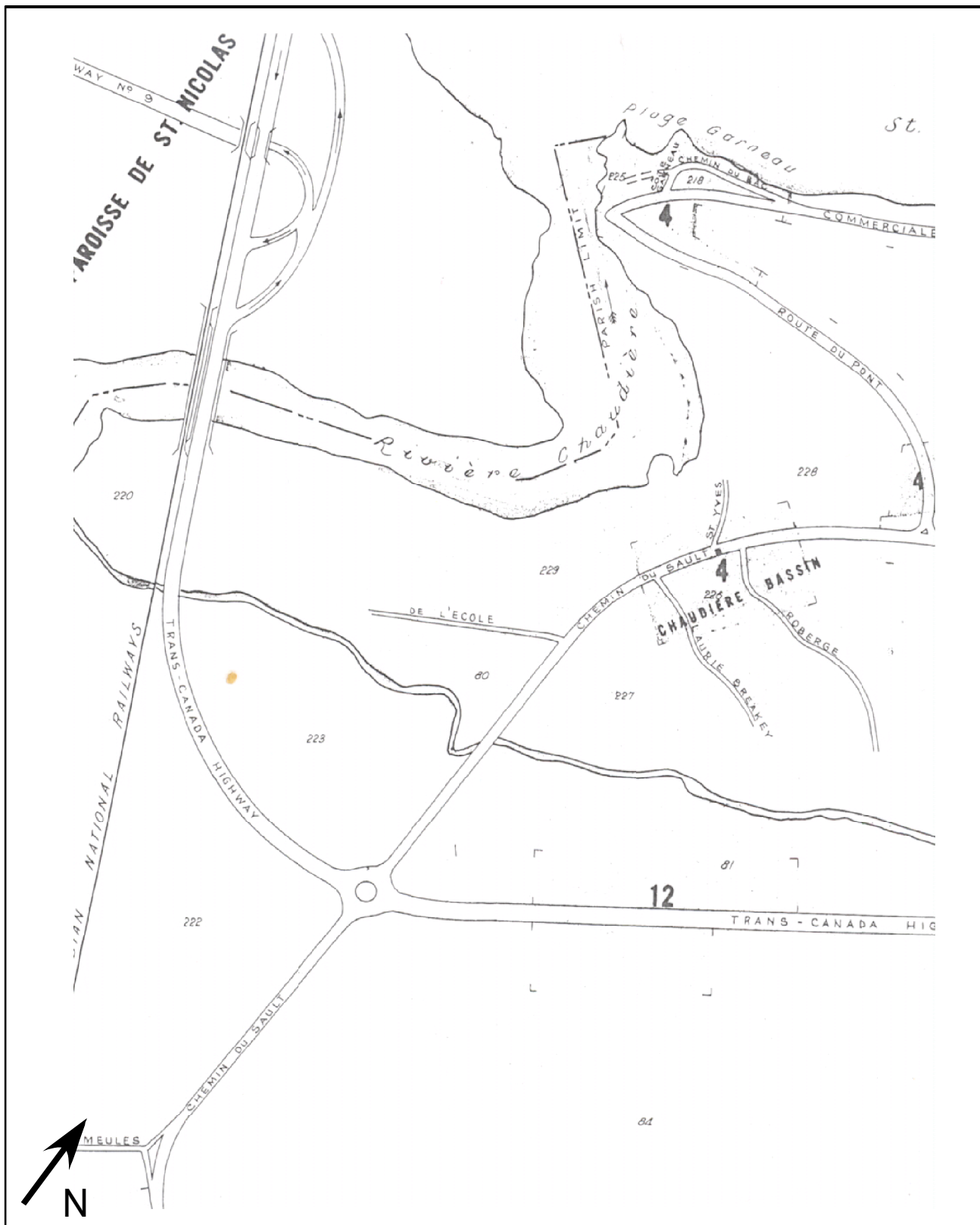


Figure 13 Underwriters' Survey Bureau, plan de Saint-Romuald, 1960 (Archives nationales du Québec à Québec P1000 S5)

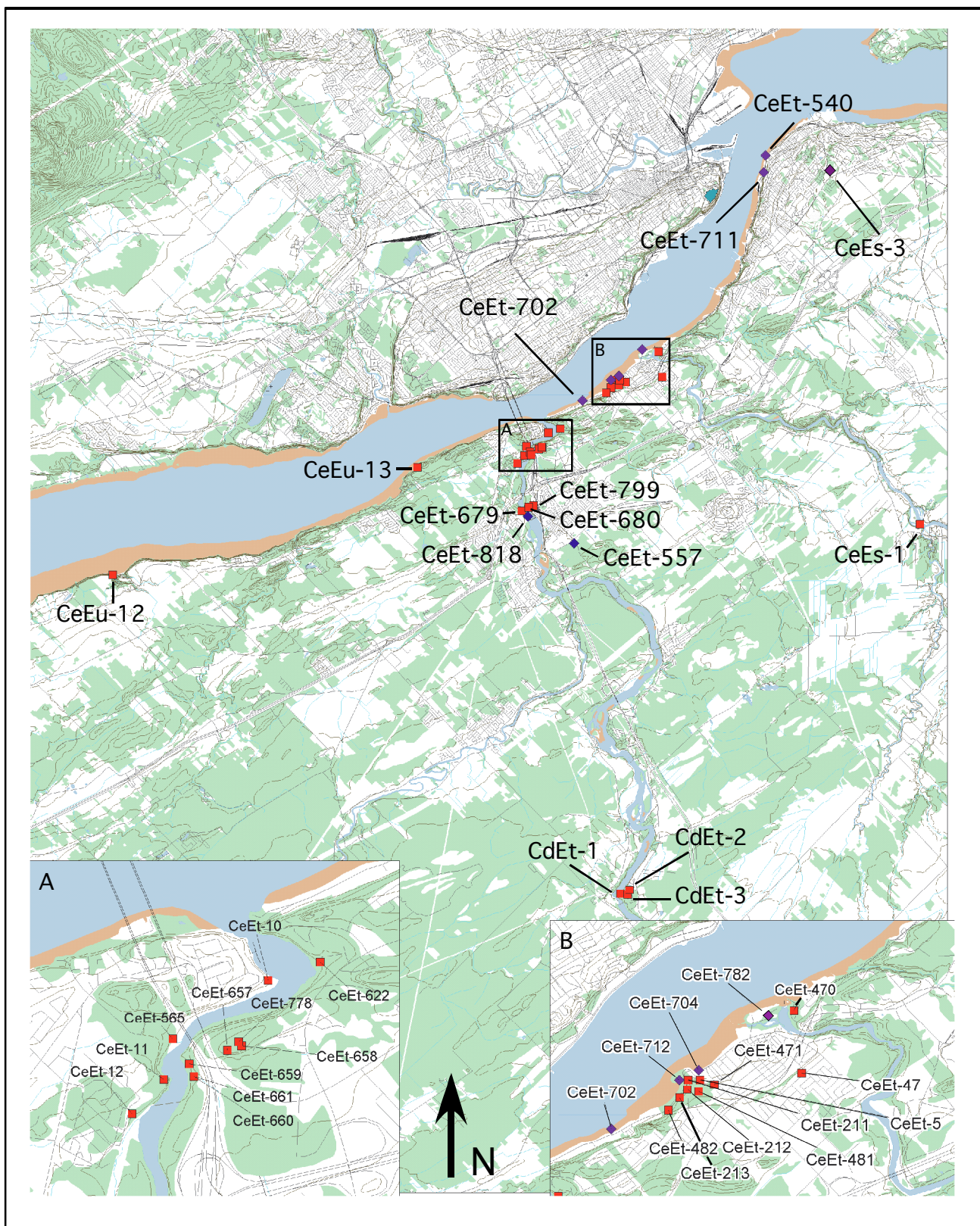


Figure 14 Sites archéologiques connus dans le milieu environnant la zone d'étude (Pintal 2003b)

(4 000 AA) au Sylvicole supérieur, ce site contient quelques vestiges architecturaux et des artefacts qui pourraient se rattacher à la présence de Thomas Lefebvre au dernier tiers du XIX^e siècle (Chrétien 1992 et 1994). Bien que quelques autres sites archéologiques historiques aient été recensés à Saint-Romuald (certains à New Liverpool, Cloutier 1995), on n'en compte qu'un seul, CeEt-818, le long de la rivière Chaudière en aval de la Beauce : il s'agit des restes d'une centrale hydroélectrique construite vers 1900 (Royer 1998). Enfin, mentionnons que quelques vestiges d'anciens bâtiments sont apparents sur le territoire de Saint-Romuald, soit ceux du barrage Hall-Lagueux (rue Saint-Victor), qui daterait du début du XX^e siècle, du manoir Wade (à l'est de New Liverpool) du milieu du XIX^e siècle et du moulin Fitch-Atkinson (Place du Vieux Moulin) de 1874. De plus, il faut souligner que Saint-Romuald compte encore quelques dizaines de bâtiments patrimoniaux, la plupart situés aux abords du centre-ville et à New Liverpool.

4.0 POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE HISTORIQUE

Tel qu'il a été indiqué dans le chapitre précédent, la carte d'Adams de 1822 (figure 5) constitue la seule source attestant de la présence d'aménagements anthropiques aux abords du ruisseau Cantin, soit un moulin à scie et quelques bâtiments (probablement des complexes agro-domestiques). De plus, le tracé du chemin qui, sur cette carte, est orienté vers le ruisseau, existe toujours.

4.1 Moulin à scie

Quelque soit le traitement apporté à la superposition de la carte d'Adams, le moulin à scie qui daterait du début du XIX^e siècle se juxtapose aux voies d'accès au pont de Québec. Les superpositions (figures 6 et 8)¹⁵ placent le moulin dans l'emprise actuelle de la route 175 en direction de ce pont. Ainsi, malgré la précision toute relative des superpositions, on peut affirmer que les vestiges du moulin à scie se retrouveraient sous cet accès au pont, en débordant à peine dans la zone d'étude. Compte tenu du mode de construction habituel de ce type de bâtiment, soit vraisemblablement une charpente de madriers recouverte de planches et reposant sur une semelle de bois ou sur une assise de maçonnerie sèche, les quelques traces du moulin qui ont pu subsister après sa démolition ou son abandon ont vraisemblablement été emportées lors de l'aménagement de la route 175. Le potentiel archéologique rattaché à ce moulin est donc faible. Par ailleurs, si quelque vestige a pu en être conservé à la limite ouest de la zone d'étude, les remblais mis en place lors de la construction de la route en empêchant la mise au jour. De plus, les travaux d'installation d'une ligne électrique, dont le parcours est visible sur la photographie aérienne de 1950 (figure 7), et ceux de canalisation du ruisseau, survenue par la suite (figure 3),¹⁶ ont également pu bouleverser les vestiges de l'extrémité est du moulin.

4.2 Bâtiments près de la rive sud du ruisseau

La carte d'Adams (figure 5) illustre quelques groupes de bâtiments construits à la fin du XVIII^e siècle ou au début du XIX^e siècle au sud du ruisseau Cantin et le long du chemin du Sault. Ils correspondent probablement à des complexes agro-domestiques constitués d'une habitation et de

¹⁵ Tel qu'il a été indiqué dans la section 2.2, divers modes de superposition ont été employés; les superpositions contenues dans le rapport ont été géoréférencées et déformées afin d'en augmenter la précision, la carte d'Adams souffrant d'inexactitudes de plus en plus prononcées à mesure que l'on s'éloigne de la rive du fleuve.

¹⁶ Sur une photographie aérienne de 1958 (reproduite dans Pintal 1997), le ruisseau n'est pas encore canalisé. C'est probablement vers 1968, lors de la construction du pont Pierre-Laporte, qu'on a décidé de dévier le

dépendances agricoles. Selon les superpositions (figures 6 et 8), un de ces groupes longeant l'ancien tracé du chemin du Sault et probablement formé, au sud du chemin, par une maison et, au nord, par des bâtiments de ferme, se retrouverait à la limite est de la zone d'étude. Or, ce secteur est bien peu accueillant pour un établissement agricole. En effet, la maison au sud du chemin, aujourd'hui l'extrémité ouest de la rue Édouard-Curodeau, se retrouverait dans le ravin bordant le ruisseau Cantin et les bâtiments de ferme seraient juchés sur une butte rocailleuse, impropre à l'agriculture. Il est fort probable que ce complexe se situait à une certaine distance à l'est, soit hors de la zone d'étude.

Deux autres complexes agro-domestiques sont perceptibles au sud du ruisseau Cantin. Selon les superpositions (figures 6 et 8), celui à l'ouest se retrouve entièrement dans la zone d'étude, plus précisément sur le lot 614 partie 34 ou sur le lot 615 partie 35 ; il bordait un petit cours d'eau (visible sur la photographie aérienne de 1950, figure 7) qui se déversait dans le ruisseau. Cette zone, où s'étendaient encore des champs au milieu du XX^e siècle, est aujourd'hui partiellement remblayée, comme l'atteste une carte géologique des formations superficielles produite en 2003 (figure 15). Par ailleurs, une ligne électrique était située très près de l'emplacement présumé du bâtiment sud (figure 7). De plus, une carte topographique des années 1970 ou 1980 (reproduite dans Dumont 1989) place une gravière dans le secteur. Toutefois, celle-ci était apparemment localisée entre le ruisseau et le petit cours d'eau. Un inventaire comprenant une soixantaine de sondages de 0,50 m par 0,50 m, réalisé en 2002 sur le lot 614 partie 34 et sur le lot 615 partie 35, n'a pas permis la découverte de traces d'une occupation historique (Pintal 2003). Malgré tout, il demeure possible que des vestiges du complexe soient préservés dans la partie centre-sud de la zone d'étude. La mise au jour de ces vestiges pourrait permettre de déterminer la période de construction et d'occupation du complexe et de préciser sa fonction.

4.3 Chemin

La rue de l'École constitue sans doute un ancien tronçon du chemin du Sault, tel qu'illustré sur la carte d'Adams (figure 5).¹⁷ Cette rue est prolongée vers l'ouest par un sentier qui semble également suivre, *grosso modo*, le tracé du chemin datant probablement du début du XIX^e siècle. Dans la zone d'étude, ce chemin aurait été bouleversé à au moins deux reprises, soit lors de l'installation d'une ligne électrique (avant 1949) et

ruisseau dans un tunnel. Une carte topographique antérieure à 1986 (reproduite dans Dumont 1989) illustre cette déviation.

¹⁷ Les premières superpositions produites de cette carte (voir section 2.2) placent ce tronçon au nord de la rue de l'École; or, ce n'est que dans le tracé de la rue de l'École que pouvait passer le chemin, puisqu'au nord se retrouve une butte et au sud, un ravin.

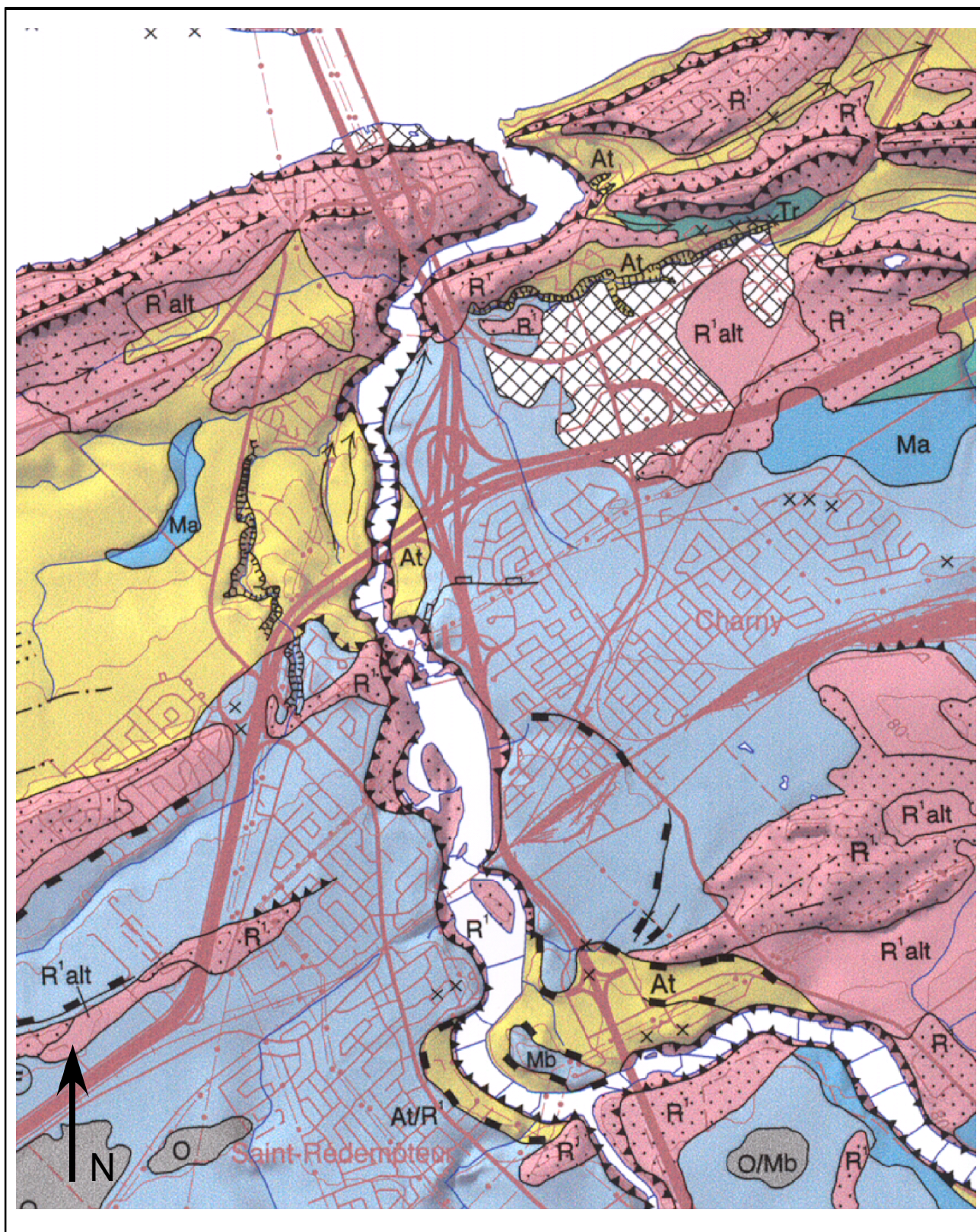


Figure 15 Commission géologique du Canada, géologie des formations superficielles dans le secteur de Charny, 2003

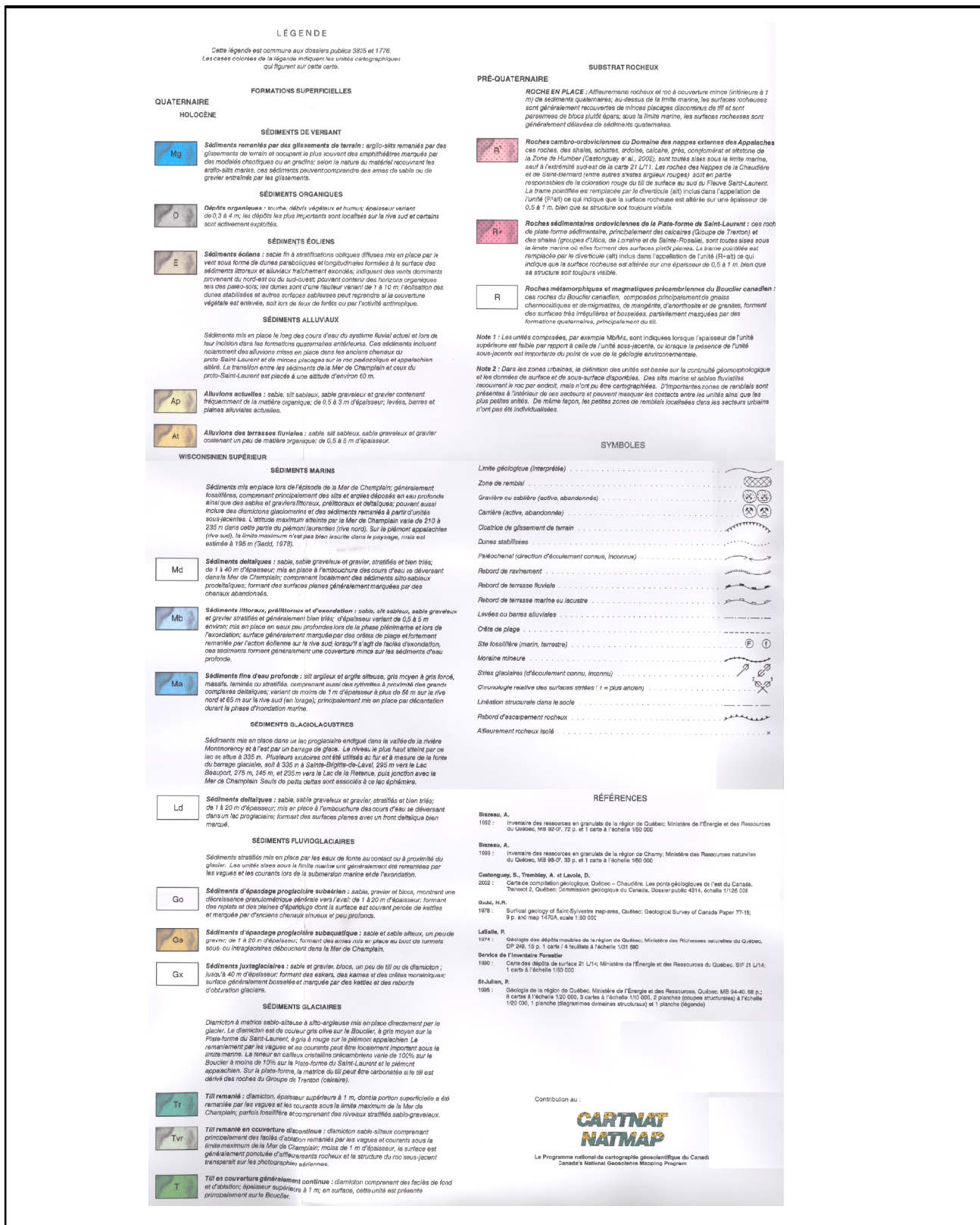


Figure 15 (suite)

Légende de la figure précédente

lors d'une percée exécutée au nord du ruisseau Cantin, entre un ponceau encore présent et la rivière Chaudière.¹⁸ Cependant, des segments du sentier actuel se retrouvent, d'une part, entre l'extrémité ouest de la rue de l'École et cette percée et, d'autre part, entre cette percée et l'emplacement de l'ancienne ligne électrique. Ces segments pourraient révéler d'anciens niveaux de circulation appartenant au chemin du Sault, tel qu'il est illustré sur la carte d'Adams.

¹⁸ Cette percée, bien visible sur la photographie aérienne de 1950, tout comme l'emplacement de la ligne électrique (figure 7), pourrait se rattacher à la construction (vers 1930) du pont ferroviaire qui traverse la rivière Chaudière; elle représente peut-être un tracé préliminaire de l'accès à ce pont. C'est à la même époque, ou lors de la construction du pont Dominion (juxtaposé au pont ferroviaire) vers 1949, qu'aurait été installé le ponceau sur le ruisseau Cantin (vers 1937, David Gagné, historien, communication personnelle).

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'étude de potentiel archéologique permet de constater que la zone d'étude, qui correspond à certains terrains excédentaires du ministère des Transports du Québec à Saint-Romuald, a déjà été occupée au XIX^e siècle par un moulin à scie, un petit complexe agro-domestique (maison et bâtiment de ferme) ainsi qu'un chemin. Les vestiges du moulin à scie se retrouveraient à l'extrémité ouest de la zone d'étude, voire même hors de celle-ci, sous un épais remblai mis en place lors de l'aménagement de la route 175. Des traces de la maison et du bâtiment de ferme pourraient être préservées sur le lot 614 (partie 34) ou 615 (partie 35). Des niveaux de circulation associés au chemin, un ancien tronçon de la rue du Sault, pourraient aussi être conservés sous le sentier qui origine actuellement de la rue Édouard-Curodeau.

Compte tenu du potentiel archéologique de certaines parcelles de terrains excédentaires compris dans la zone d'étude, il est recommandé de procéder à un inventaire archéologique avant la cession de ces terrains. Cet inventaire viserait à vérifier la présence de vestiges du complexe agro-domestique identifié dans l'étude et de niveaux de circulation de l'ancien chemin du Sault. Cet inventaire devrait comprendre six sondages mécaniques longs de 10 m et larges de 1,20 m dans le secteur de la maison et du bâtiment de ferme (lot 614, partie 34 ou lot 615, partie 35) et trois sondages mécaniques et manuels d'environ trois mètres par un mètre dans le sentier, sur le lot 614 (partie 43) et le lot 615 (partie 46). Dans l'éventualité de la découverte de ce complexe, il pourrait être nécessaire de procéder par la suite à la fouille du site archéologique afin de permettre de déterminer la période de construction et d'occupation du complexe et de préciser sa fonction; la réalisation d'une chaîne de titres devrait appuyer cette démarche. Quant au vieux chemin, la découverte sous le sentier actuel de niveaux de circulation s'y rattachant contribuerait à identifier exactement son tracé et pourrait mener à la formulation de mesures de protection pour en assurer la conservation.

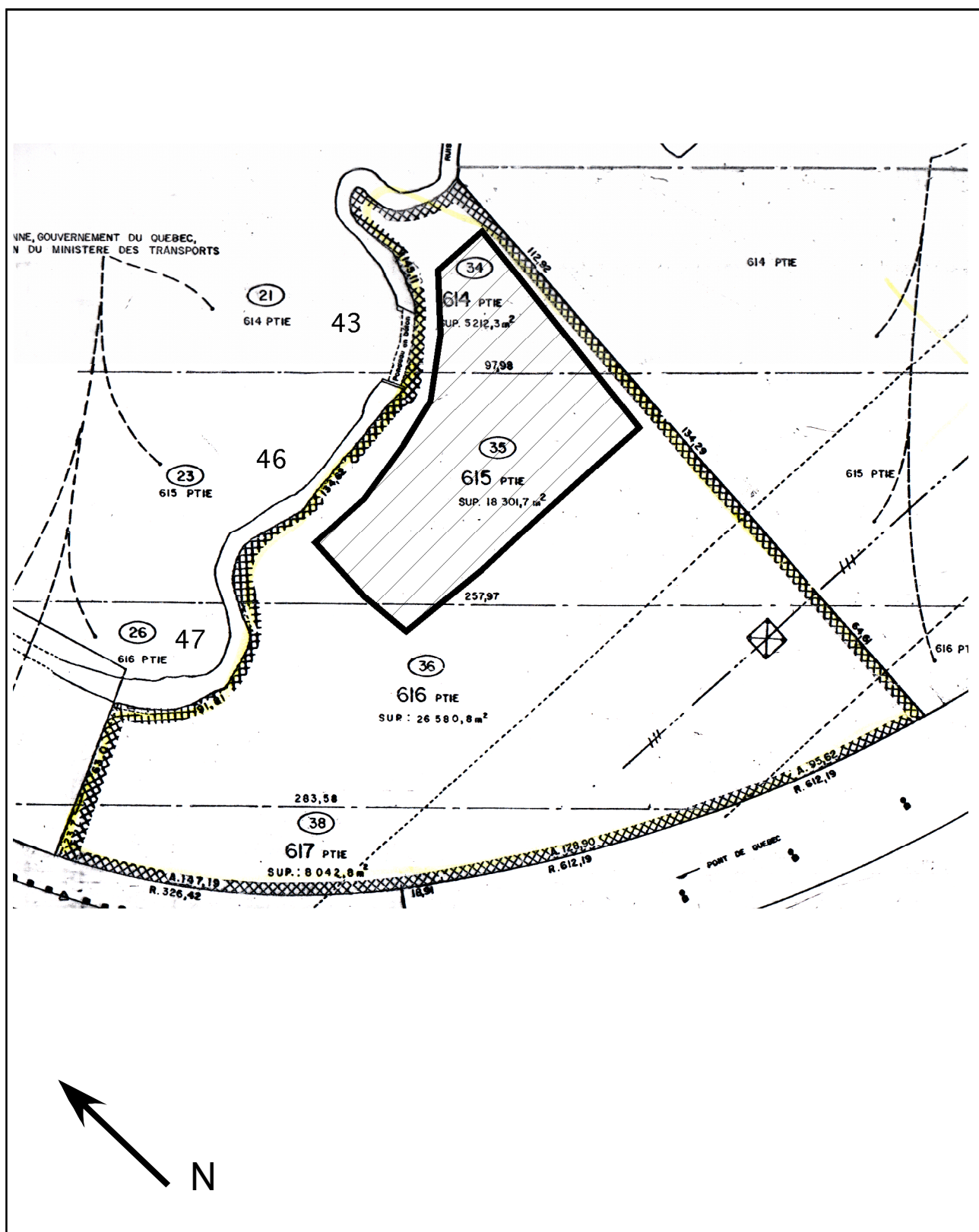


Figure 16 Emplacement présumé des vestiges d'un complexe agro-domestique

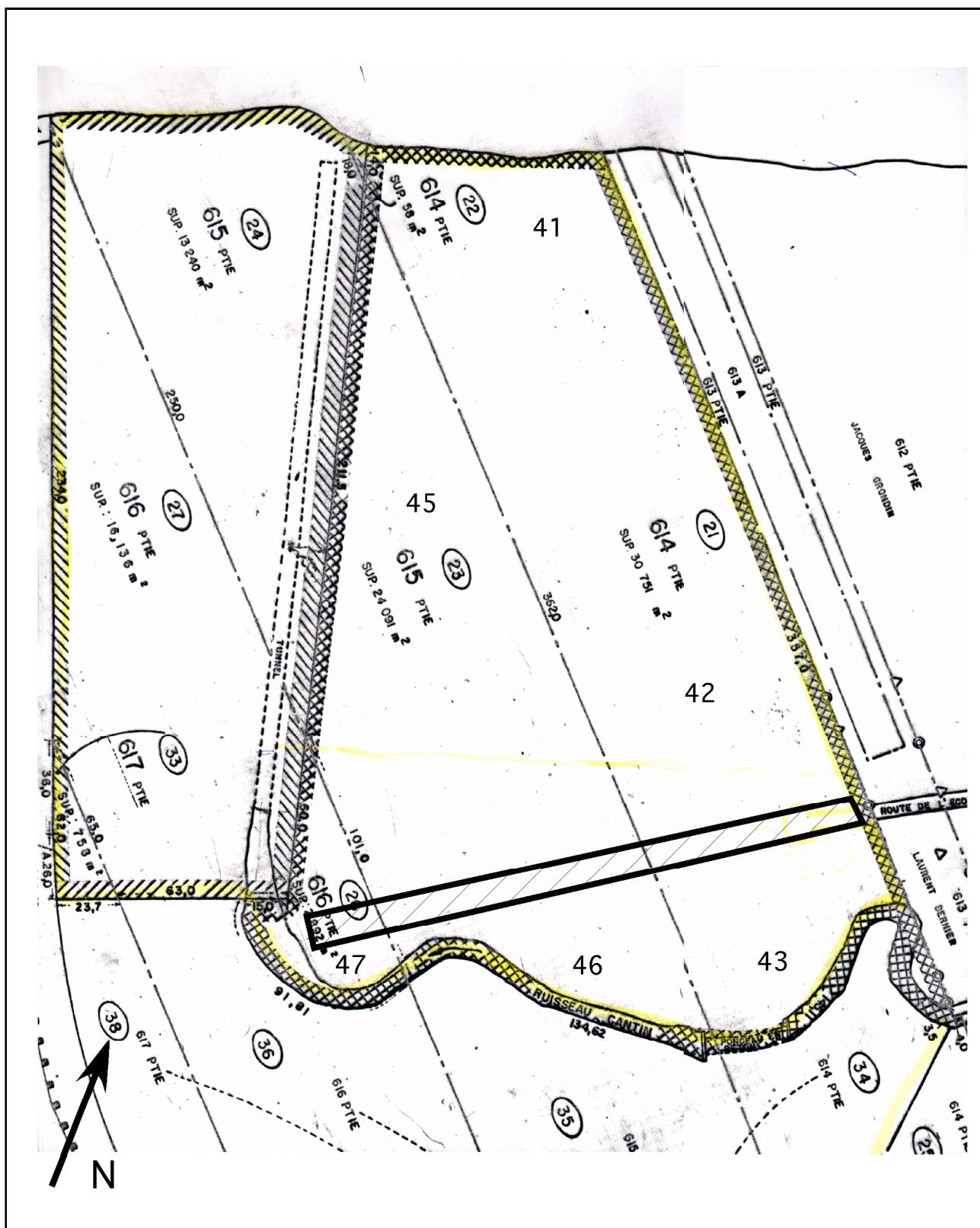


Figure 17 Emplacement présumé des vestiges du vieux chemin

OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

BERGERON, Claude

1984 *Inventaire et analyse du patrimoine. Évolution historique. Étude du paysage architectural, du potentiel archéologique et historique. Élaboration du schéma d'aménagement*. Municipalité régionale de comté des Chutes-de-la-Chaudière. 348 p.

BERGERON, Claude et Gino GARIÉPY

1993 *Saint-Nicolas Bernières 1694-1994. Regards sur notre histoire*. Saint-Nicolas, Société historique de Saint-Nicolas et Bernières. 310 p.

CHAMBRE DE COMMERCE DISTRICT DE LÉVIS

1928 *Industrial district of Levis*. Lévis, Chambre de commerce District de Lévis. 112 p.

CHRÉTIEN, YVES

1992 *Première expertise 1992 sur le site Désy (CeEt-622) de St-Romuald*. Montréal, Université de Montréal. 38 p.

CHRÉTIEN, YVES

1993 *Le Désy (CeEt-622) à Saint-Romuald : la fouille systématique de 1993*. Montréal, Université de Montréal. 97 p.

CLOUTIER, Pierre

1995 *Surveillance archéologique à New Liverpool, CeEt-702, CeEt-704, CeEt-712*. Québec, ministère de la Culture et des Communications.

CLOUTIER, Pierre et al.

2003 *Projet de mise en valeur de l'embouchure de la rivière Chaudière*. Saint-Romuald, Société historique de Saint-Romuald. 2 vol.

DIONNE, Lynda et Georges PELLETIER

1997 *Des forêts et des hommes 1880-1982*. Québec, ministère de la Culture et des Communications. 189 p.

DUMONT, Jean

1989 *Étude du potentiel archéologique et résultats de l'inventaire*. Saint-Romuald, Ville de Saint-Romuald.

GAUMOND, Michel

1991 *Notes sur le site CeEt-622. St-Romuald*. Québec, ministère des Affaires culturelles.

LAUZON, Daniel et al.

1996a *Bilan des interventions ministérielles. Fonction industrielle : Série 2000*. Québec, ministère de la Culture et des Communications. 228 p.

PINTAL, Jean-Yves

1997a *Inventaire archéologique parcelles 21 et 23 propriétés du ministère des Transports du Québec. Municipalité de Saint-Romuald. Fouille archéologique. Sites préhistoriques CeEt-658 et CeEt-778*. Saint-Romuald, ministère des Transports du Québec. 69 p.

1997b *Bernières, Charny, Saint-Nicolas et Saint-Rédempteur. Assainissement des eaux usées. Inventaire archéologique*. Société québécoise d'assainissement des eaux, Consultants BPR, Québec.

PINTAL, Jean-Yves

1998 *Projet chutes Chaudière, fouille et inventaire archéologique des sites préhistoriques CeEt-679A, CeEt-679B et CeEt-680*. Montréal, Innergex.

PINTAL, Jean-Yves

2000 *Parc des Chutes-de-la-Chaudière, interventions archéologiques, inventaire et fouille du site CeEt-679B*. Québec, ministère de la Culture et des Communications.

PINTAL, Jean-Yves

2003 *Inventaire archéologique. Lots : 614, parties 34, 41, 42, 43 – 615, parties 24, 35, 45, 46, 616, parties 27, 36, 47 – 617, parties 33, 38. Quartier Saint-Romuald, ville de Lévis*. Saint-Romuald, ministère des Transports. 33 p.

2003b *Un Sault dans l'histoire. Les Amérindiens à Lévis*. Catalogue illustré des collections préhistoriques de la ville de Lévis. Disque compact inédit remis à la ville de Lévis et à la Société historique de Saint-Romuald.

ROYER, Martin

1998 *Ancienne centrale Chaudière. Relevés archéologiques*. Montréal, Innergex. 72 p.

ROYER, Martin et Robert CÔTÉ

1999 *Étude du potentiel archéologique des rives de la rivière Beauport sur le parcours du prolongement de l'avenue Saint-David*. Beauport, Ville de Beauport. 30 p.